



Communauté de
Communes du
Pays de LUMBRES

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTE DE
COMMUNES DU PAYS DE LUMBRES

N°14-12-97

L'an deux mil quatorze, le lundi 8 décembre à 18 heures 30, le Conseil de Communauté s'est réuni sous la présidence de Monsieur Christian LEROY, Président, suite à la convocation en date du 26 novembre 2014.

Présents :

Mesdames LHERMITTE M.P. ; CARVALHO H. ; PIRET R. (pouvoir de M. BRUGGEMAN) ; POULAIN P. ; RITAINE E. ; DE JONGHE N. ; DOURIEZ D. ; DELRUE J. ; DEGREMONT F. ; WESTENHOEFFER V. ; BERQUEZ M.L. ; BOIN E. ; LEMAIRE C.

Messieurs PRUVOST M. ; DEVIGNE A. ; TASSART S. ; ALLOUCHERY J.M. ; VASSEUR C. ; BOUFFART J. ; DUWAT A. ; GARDIN J. ; LHEUREUX M. ; FRANQUE G.A. ; CRETON S. ; GARENAUX M. ; GUILLEMANT S. ; DELATTRE J. ; SAGNIER F. ; MONFAIT D. ; CROQUELOIS J.M. ; CHARLEMAGNE V. ; DUFOUR O. ; CLABAUT A. ; FOURNIER D. ; COLIN G. ; WALLET B. ; LANCE R. ; WAUQUIER A. ; COYOT J.C. ; WAVRANT M. ; CORDIER A. ; BACQUET J. ; DENUNCQ R. ; TELLIER C. ; EVRARD D. ; LEFEBVRE S. ; FOURRIER B. ; DELATTRE G. ; DELANNOY J. ; DEVIGNE G. ; HOCHART J.L. ; WYCKAERT G. ; BEE D.

Absents excusés :

Madame POURCHEL I.

Messieurs BRUGGEMAN M. (donne pouvoir à R. PIRET) ; GALLET J.M.

Absents :

Monsieur MAGERE M.

Monsieur Sylvain CRETON est élu secrétaire.

OBJET : ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION

Rapporteur : Jacques BACQUET

L'association "Les Tyrannosaures" de Wizernes organise les 29 et 30 août 2015 la finale 2015 des championnats de France de raid multisports. Cette manifestation emprunte, le dimanche, une grande partie du territoire de la Communauté de Communes du Pays de Lumbres. A ce titre, l'association sollicite une subvention pour parfaire l'organisation de l'événement.

Sur proposition du bureau communautaire et après en avoir délibéré, le conseil communautaire, à l'unanimité, **DECIDE** d'attribuer à l'association "Les Tyrannosaures" une subvention d'un montant de 1.500 € pour l'organisation de la finale 2015 des championnats de France de raid multisports.



Pour extrait conforme.
Le Président,

Accusé de réception en préfecture
062-246201016-20141208-14-12-97-DE
Date de télétransmission : 09/12/2014
Date de réception préfecture : 09/12/2014